
[Imprimer](#)

Un objectif de 99 % de valorisation des déblais sur la ligne 15 Est

Image

La Société du Grand Paris a annoncé, le 13 octobre 2022, le choix du groupement composé d'Eiffage génie civil, de Sarpi/Veolia et de Cemex pour la gestion des déblais de la ligne 15 est du Grand Paris express.

La Société du Grand Paris (SGP) s'est fixé comme objectif de valoriser 70 % des 47 millions de tonnes de déblais générés par les travaux du Grand Paris express et d'en évacuer 15 % par transport fluvial, ferroviaire ou bande transporteuse. En juin dernier, sur 25 millions de tonnes de terres déjà excavées, plus de 50 % étaient valorisées et 15,7 % évacuées par transport alternatif à la route.

Pour la ligne 15 est (Saint-Denis Pleyel-Champigny Centre), le maître d'ouvrage a fait le choix de passer un marché de clé en main à la gestion des déblais, qui doivent représenter 7,5 millions de tonnes pour cette opération. Attribué à un groupement composé d'Eiffage génie civil, de Sarpi/Veolia et de Cemex, celui-ci vise jusqu'à 99 % de valorisation globale des déblais et 15 % en valorisation dite matières. Les entreprises titulaires s'engagent ainsi à proposer des innovations pour la production des granulats pour béton, la réutilisation pour la fabrication de ciment, de terres fertiles ou de briques en terre crue, etc.

Marché à 200 millions d'euros

Ce marché, d'un montant d'environ 200 millions d'euros, « permettra le développement d'outils de valorisation performants et innovants », indique la Société du Grand Paris. Il prévoit en outre « une gestion optimisée, à faible émission carbone, de la logistique de transports, notamment à travers une prime incitative au transport par voie fluviale ».

La ligne 15 est, ainsi que la 15 ouest (Saint-Denis Pleyel-Pont de Sèvres), sera réalisée par le biais de deux marchés de conception-réalisation. Actuellement en phase de dialogue compétitif avec les candidats, la notification est prévue respectivement pour fin 2023 et début 2024, signale la SGP.